

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le débat public
sur le prolongement
de **la Francilienne**
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

La réunion
de proximité
de **Carrières-sous-Poissy**

Jeudi 13 avril 2006
Salle des Fêtes - 20h30

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

**La réunion va
commencer,
merci d'éteindre
votre portable**

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le débat public

Il est organisé par la Commission particulière du débat public. Elle est garante de la qualité des échanges et du respect des principes du débat public

Vous, le public

Vous riverains, habitants, usagers et ceux qui vous représentent : élus, associations, chambres consulaires...

Le projet de prolongement de La Francilienne

Il est présenté par un maître d'ouvrage (le ministère des Transports et de l'Équipement), représenté par la direction régionale de l'Équipement d'Ile-de-France

Nos trois engagements

1

Vous fournir
toute
l'information dont
vous avez besoin
pour participer
pleinement au
débat

2

Vous garantir la
pleine et libre
expression de vos
opinions sur le
projet soumis
au débat

3

Prendre en
compte les
opinions que vous
exprimerez dans
un compte rendu
neutre et objectif
du débat public

Un débat public ouvert

Le débat public, c'est le moment :

- > de discuter de l'opportunité du projet
- > des grandes options de sa réalisation
- > des précautions à prendre pour protéger les populations et l'environnement...

... s'il était donné suite au projet !

Les cinq principes du débat public

> Neutralité

La CPDP ne prend pas partie sur le projet

> Indépendance

La CPDP et ses membres sont indépendants du maître d'ouvrage

> Transparence

Toutes les informations doivent être claires et accessibles

> Égalité

Toute personne a le droit de s'exprimer, de poser une question, de donner son avis et d'émettre des propositions

> Respect

Toutes les prises de position doivent être argumentées. A ce titre, elles doivent bénéficier d'un droit d'écoute

Les outils mis à votre disposition pour vous informer

> Le débat public
& vous

> Le Journal
du débat public

> Le site internet
www.debatpublic-francilienne.org

> Le résumé du dossier
du maître d'ouvrage

> Le dossier du maître
d'ouvrage

> Le dossier des études

Où, comment ?

- à la CPDP
- sur son site internet
- sur demande à la CPDP ou sur abonnement
- à la DREIF pour les dossiers d'études

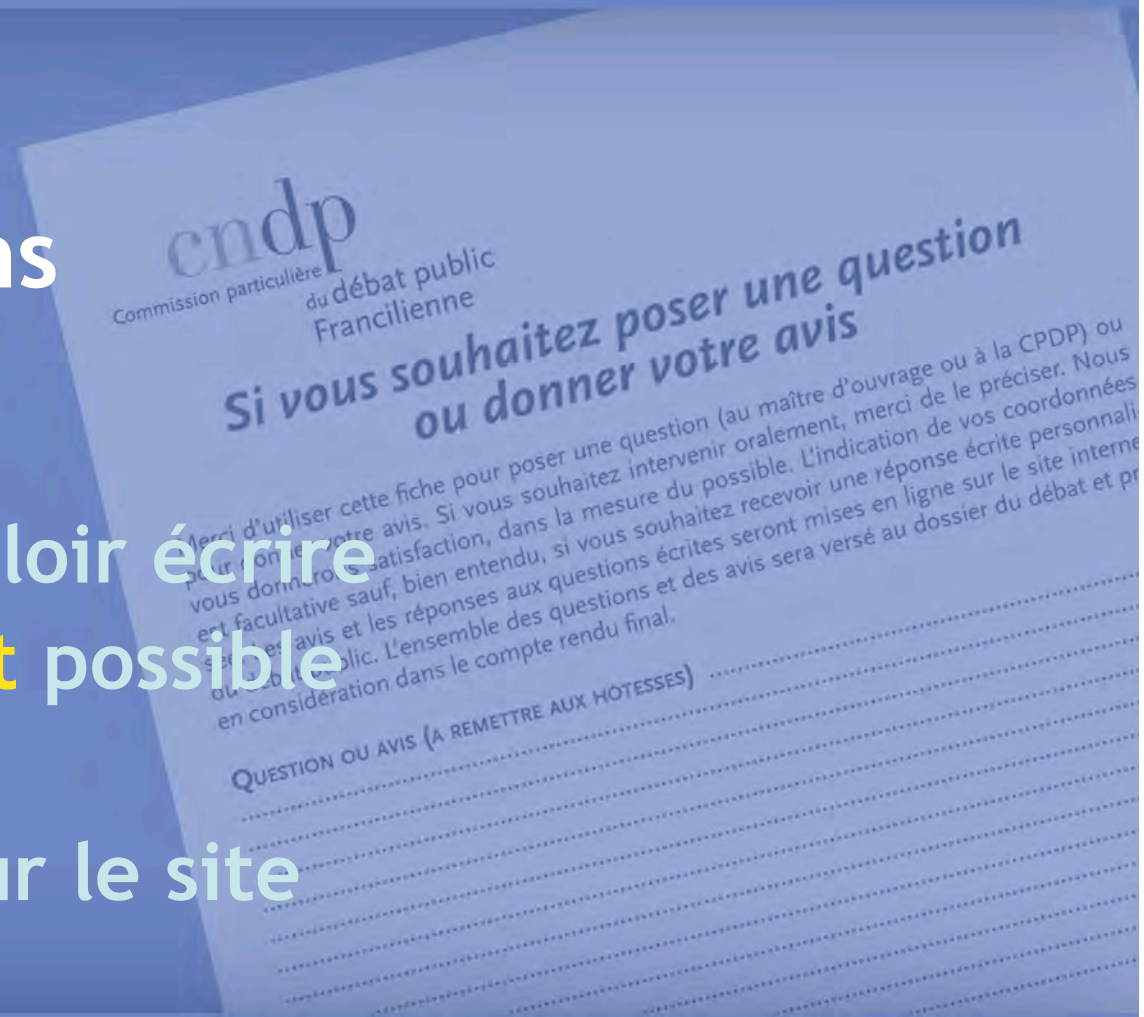
Les outils mis à votre disposition pour vous informer

Puis, au cours du débat...

- > Les restitutions
des réunions publiques
- > Les questions-réponses
- > Les avis
- > Les cahiers d'acteurs
- > Les contributions écrites
- > Le site internet
du débat public

Vos avis
et vos questions
par écrit...

Merci de bien vouloir écrire
le plus **lisiblement** possible
afin d'en faciliter
la transcription sur le site



Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

> Les réunions publiques

- C'est le lieu privilégié du débat et des échanges
- C'est le lieu de vie du débat public
- Tous les propos tenus sont enregistrés
- Les restitutions sont disponibles sur le site internet ou au siège de la CPDP

> Les questions et les avis

- Vous pouvez poser des questions ou donner un avis à tout moment
- Par courriel, par messagerie téléphonique, par courrier ou à l'aide des formulaires mis à disposition
 - Les réponses et les avis sont consultables sur le site internet du débat public ou à la CPDP

Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

> Les contributions écrites

- Elles sont ouvertes à tous, organismes ou simple citoyen
- Les contributions écrites sont mises en ligne sur le site et sont consultables au siège de la CPDP

> Les cahiers d'acteurs

- Ce sont des documents de quatre pages imprimés et édités par la CPDP
- Ils permettent à des acteurs institutionnels de bénéficier d'une audience large pour développer et faire connaître un point de vue de façon détaillée et argumentée
- Dès demain, le cahier des charges de ces cahiers sera en ligne sur le site du débat public.

Le débat public en chiffres

240 000 exemplaires
du « Débat public & vous »,
du Journal n° 1 et du résumé
du dossier du maître
d'ouvrage diffusés

70 000 cartes des
tracés et cartes T
distribuées cette
semaine dans toutes
les communes de l'aire
d'étude

24 réunions publiques,
dont 18 de proximité

4 mois c'est la durée du débat
public. Après la remise du compte
rendu et du bilan, le maître
d'ouvrage aura trois mois pour faire
connaître sa décision.

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le débat
public
&
VOUS

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le tracé S1 à Carrières- sous-Poissy

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

L'opportunité du projet

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Les grandes options

cndp
Commission particulière
du débat public
Francilienne

Existe-t-il une
alternative crédible
au tracé **rouge**?

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le débat public
sur le prolongement
de **la Francilienne**
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

La CPDP

vous remercie

pour votre **participation**

et la **qualité**

de vos contributions

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Eddie Aït

Conseiller régional

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Jean Bergougnoux
Président de la CPDP

Sophie Allain
Membre de la CPDP

Yves Desrousseaux
Membre de la CPDP

Galiène Cohu
Membre de la CPDP

Eric Debarle

Chargé de mission A 104

Direction régionale de l'Équipement Ile-de-France

Elisabeth Vanini

Mission A 104

Direction régionale de l'Équipement Ile-de-France

cndp

Commission particulière

du **débat public**
Francilienne

Victor Blot

Fondateur du COPRA

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Christiane Paravy

Président du COPRA Carrières-sous-Poissy

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Guy Pécheu

Représentant des Verts
Ile-de-France

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Jean-Marc Raffolt

Président du COPRA Herblay

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Patrick Meunier

Vice-président de l'association
« Mieux vivre à Saint-Germain sud »
Membre Comité PROFILE

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

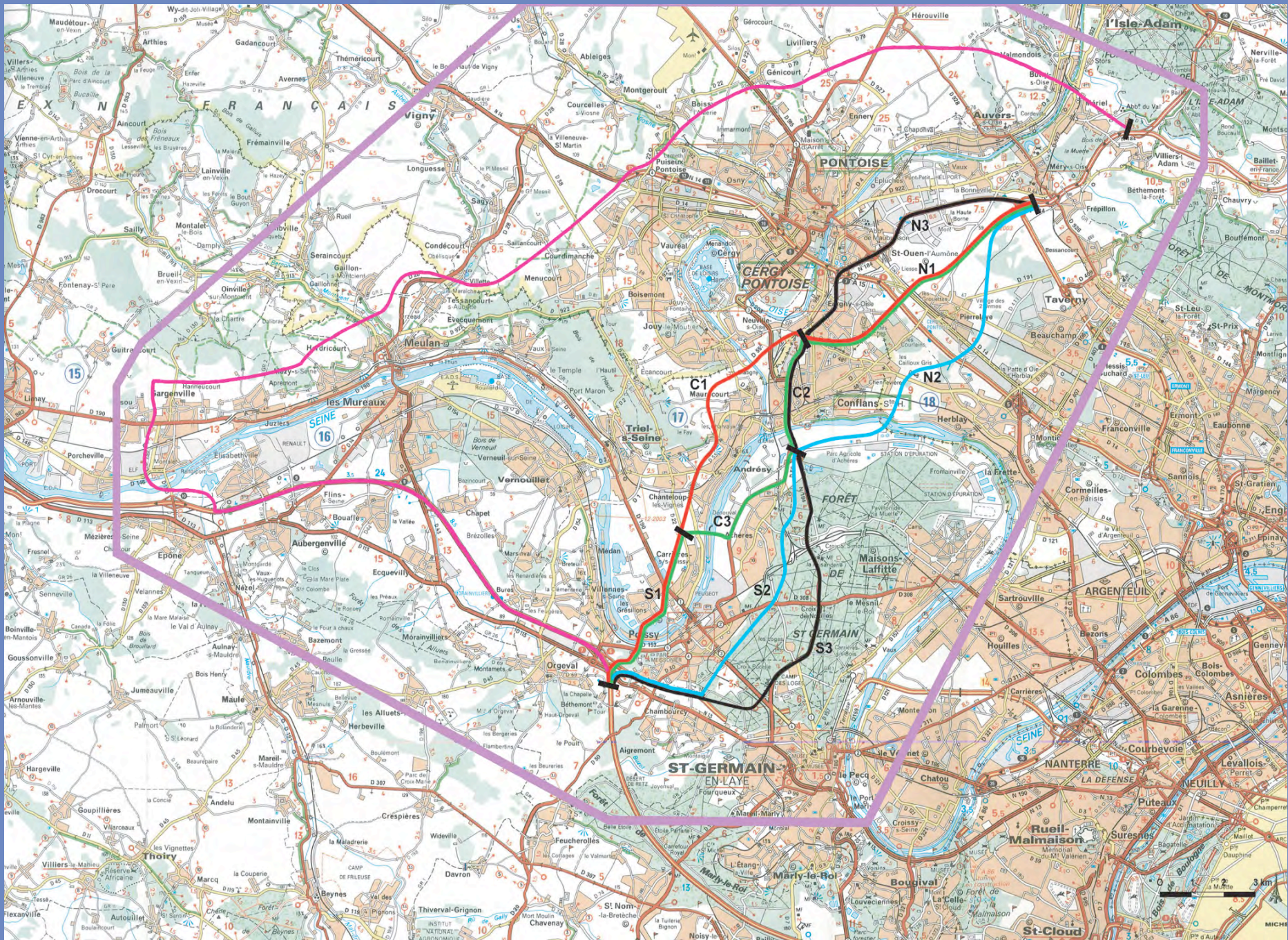
Jean Bergougnoux
Président de la CPDP

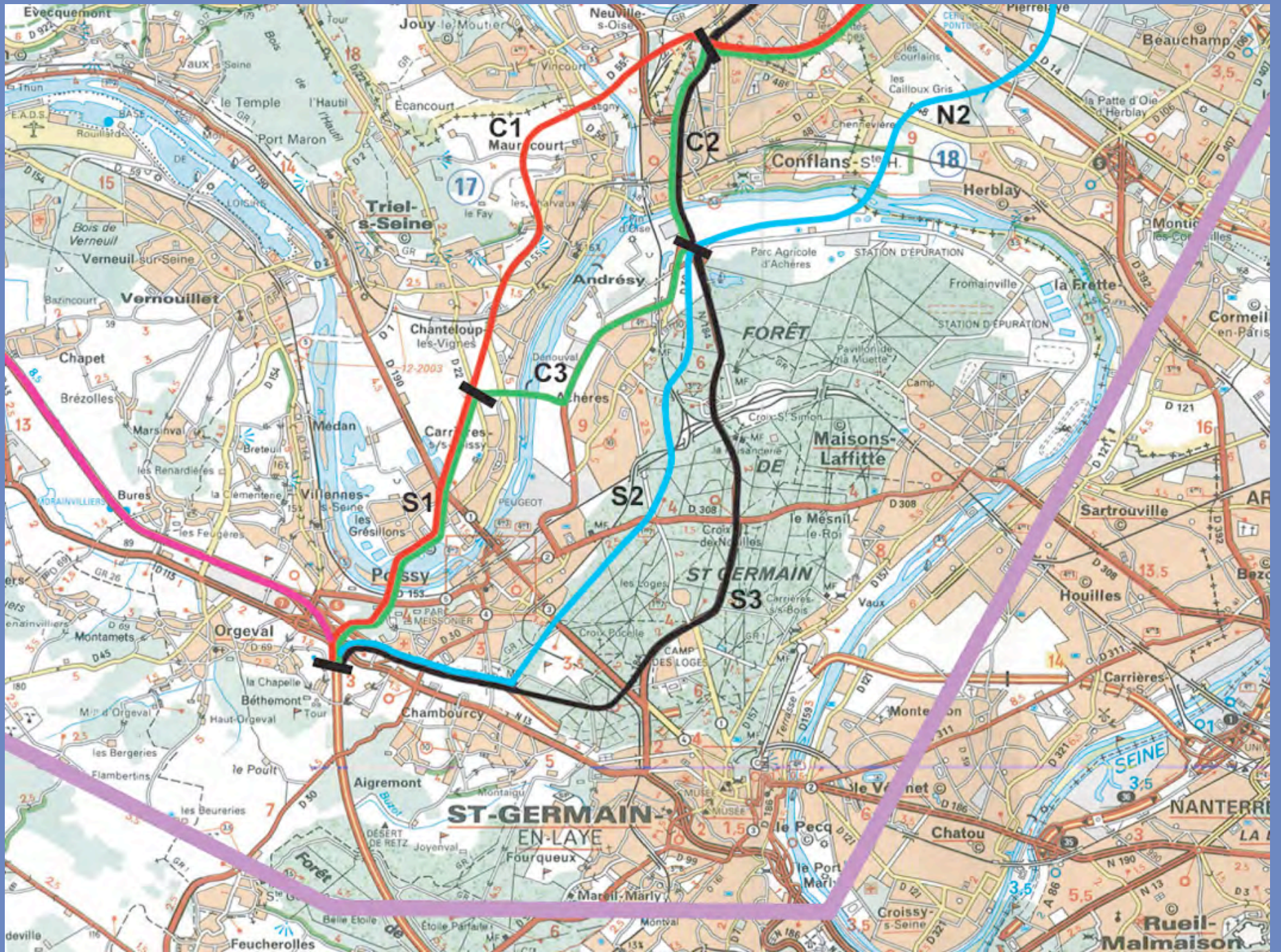
cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Hugues Ribault
Maire d'Andrézy





cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le débat public
sur le prolongement
de **la Francilienne**
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

La CPDP

vous remercie

pour votre **participation**

et la **qualité**

de vos contributions

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

La **CPDP**
vous invite mardi 18 avril
à Gargenville
pour **continuer**
à débattre

Salles des fêtes - 20 h 30